

CONSEIL DE LEADERSHIP DES ATHLÈTES

Si vous êtes un Programme Special Olympics et que vous envisagez de créer un Conseil de Leadership des Athlètes (CLA), voici un guide pour vous aider à commencer.

- Qu'est-ce qu'un Conseil de Leadership des Athlètes ?
- Pourquoi devez-vous avoir un Conseil de Leadership des Athlètes ?
- Objectif d'un Conseil de Leadership des Athlètes.
- Sélection des athlètes pour le Conseil de Leadership des Athlètes.
- Combien d'athlètes doivent faire partie d'un Conseil de Leadership des Athlètes ?
- À quelle fréquence les réunions du Conseil de Leadership des Athlètes doivent-elles avoir lieu ?
- Trouver un animateur du Conseil de Leadership des Athlètes.
- Qui doit diriger les réunions ?
- Comment préparer les animateurs ?
- Quelle est la structure recommandée pour les réunions du CLA ?
- Que doivent traiter les réunions du Conseil de Leadership des Athlètes ?
- Le Programme peut-il soumettre des problèmes aux observations des athlètes ?
- Les athlètes peuvent-ils porter des questions à l'attention du Programme ?
- Quel suivi est nécessaire ?

Qu'est-ce qu'un Conseil de Leadership des Athlètes ?

Le Conseil de Leadership des Athlètes est une structure qui permet aux athlètes de :

- Communiquer aux autres athlètes et aux responsables du Programme des informations concernant Special Olympics.
- Exprimer leurs points de vue sur des problèmes importants liés à Special Olympics.
- Développer, planifier et mettre en œuvre des projets.
- Assurer la liaison dans différents domaines de l'organisation en fournissant une assistance et un savoir-faire.
- Acquérir une formation et une expérience en leadership.

Pourquoi devez-vous avoir un Conseil de leadership des athlètes ?

Avoir un Conseil de Leadership des Athlètes offre aux athlètes la possibilité de partager leurs compétences en leadership, de servir de bénévoles, de fournir une contribution précieuse au fonctionnement de Special Olympics et d'être des modèles pour d'autres athlètes. L'implication significative des athlètes montre à quel point nous les respectons et les apprécions en tant que partie intégrante de notre organisation. Cela donne également aux responsables de Programme des informations précieuses sur ce qui intéresse et motive les athlètes dans le Programme. Ces informations permettront d'atteindre les objectifs programmatiques et de développer des actions qui attireront de nouveaux athlètes et fidéliseront les athlètes actuels. Le CLA était auparavant connu sous le nom de Conseil Consultatif des Athlètes.

Objectif du CLA :

Pour un CLA, il existe de nombreuses façons de soutenir les efforts de vos Programmes. En voici quelques exemples :

- Possibilité de contribuer à la campagne pour l'inclusion
- Promotion de l'éducation à la santé et des habitudes saines
- Participation au Polar Plunge en tant qu'équipe de leadership des athlètes
- Participation au LETR (Course Relais des Forces de l'Ordre avec la Flamme Olympique)
- Présentation d'idées et d'appréciations au personnel
- Planification et organisation des sessions lors des conférences de leadership
- Stands de Leadership des Athlètes lors d'événements au niveau national ou régional

Sélection des athlètes pour le Conseil de leadership des athlètes

Les membres du CLA doivent être des athlètes qui démontrent des qualités de leadership. Cela ne signifie pas que les athlètes ont tous besoin d'un haut niveau de capacités, mais simplement qu'ils sont prêts à assumer un rôle de leader.

Voici certains critères de sélection qui doivent être pris en compte :

- Avoir terminé les Modules Principaux de Formation sur le Leadership et les Compétences :
 - 1) Introduction au Leadership pour les athlètes
 - 2) Comprendre le Leadership
- Avoir un minimum de cinq ans d'expérience avec Special Olympics
 - 1) Être un athlète actuellement inscrit
 - 2) Être impliqué dans le leadership des athlètes
 - 3) Avoir participé à un Programme ou une compétition sportive au cours des cinq dernières années
- Connaître Special Olympics
- Avoir des compétences efficaces en communication (orales, écrites ou à l'écoute)
- Être en mesure de donner son avis et d'exprimer ses idées lors de réunions
- Consacrer du temps, s'engager à respecter les exigences et répondre aux attentes du rôle

Des mentors doivent être attribués aux athlètes qui ont besoin d'aide et de soutien pendant leur mandat au sein du CLA.

Processus de sélection suggéré :

- Lancer un appel aux athlètes intéressés et créer un comité d'évaluation comprenant des membres du personnel, des entraîneurs et des athlètes de SO.
- Les athlètes peuvent également être nommés pour siéger au Conseil de Leadership des Athlètes par le personnel du Programme. Pour la sélection initiale des membres, les candidatures doivent être examinées et sélectionnées par le Directeur National ou le PDG.

La durée suggérée pour chaque membre est de trois ans.

**Les athlètes membres d'un CLA doivent représenter les régions géographiques du Programme et avoir des âges et des centres d'intérêt différents.*

Combien d'athlètes doivent faire partie d'un Conseil de leadership des athlètes ?

Le nombre d'athlètes au sein du conseil varie en fonction de la taille et des besoins du Programme Special Olympics. Il est important d'avoir suffisamment d'athlètes pour obtenir une variété de perspectives et de points de vue d'athlètes différents. Il est également important de maintenir le groupe à une taille raisonnable afin que les réunions soient utiles et productives. Il est recommandé de recruter un minimum de 2 à 3 athlètes pour mettre en place le conseil. Au fur et à mesure de l'évolution du conseil, d'autres membres peuvent être ajoutés pour assurer une représentation adéquate de tous les segments de la population d'athlètes.

À quelle fréquence les réunions du Conseil de leadership des athlètes doivent-elles avoir lieu ?

Il est recommandé de tenir des réunions mensuelles ou bimensuelles, au minimum. Au fur et à mesure que les membres du CLA participent à un projet, la fréquence peut augmenter.

Trouver un animateur du Conseil de leadership des athlètes

Le Conseil de Leadership des Athlètes obtiendra des résultats optimaux si un bénévole ou un membre du personnel guide et anime les réunions. Cette personne peut être un membre du personnel, un entraîneur, un bénévole, un membre d'une famille ou toute autre personne qui souhaiterait soutenir ce groupe.

Le rôle de l'animateur consiste simplement à animer. Une chose que fait un animateur, c'est fournir la structure et la sécurité aux athlètes pour leur permettre d'exprimer leurs opinions, de réfléchir à des idées et de formuler des idées de solutions possibles.

Qui doit diriger les réunions ?

Un bon animateur sait écouter, interroger, reformuler les commentaires et garder la discussion sur la bonne voie. Il doit le faire sans donner ses opinions personnelles. De bons animateurs peuvent être des enseignants, le personnel de Special Olympics, un membre d'une famille (non lié à un membre du Conseil), des bénévoles ou une personne extérieure à l'organisation, par exemple un étudiant universitaire. L'essentiel est qu'ils comprennent leur rôle et disposent de suffisamment d'informations générales sur Special Olympics pour fournir un cadre aux discussions.

Ils doivent s'associer au président du CLA et co-animer les réunions. La clé est de proposer une formation et d'observer comment le groupe interagit avec les animateurs. Si la discussion est ouverte, libre et cadrée, alors vous savez que l'animation est bonne. Si les athlètes sont silencieux et demandent la permission de l'animateur, il est possible que le rôle d'animateur soit tenu par la mauvaise personne.

Quelle est la structure recommandée pour les réunions du Conseil de leadership des athlètes ?

Une fois que vous avez identifié et sélectionné les athlètes, vous pouvez commencer à travailler sur la logistique de la réunion. Voici une liste de contrôle que vous pouvez utiliser.

- Trouvez une heure et un lieu central et pratique pour que les athlètes se rencontrent.
- Après avoir fixé l'heure et le lieu, informez les membres du Conseil de Leadership des Athlètes (et les mentors) plusieurs semaines avant la réunion afin qu'ils aient le temps de prendre leurs dispositions pour le transport ou auprès de leur employeur, si nécessaire.
- Si les athlètes sont de régions différentes et habitent loin les uns des autres, les réunions peuvent se dérouler sur Skype ou Zoom. Si possible, ils doivent pouvoir se rencontrer en personne au moins une fois par an.

- Demandez aux athlètes de réfléchir aux activités sur lesquelles ils aimeraient se concentrer dans le CLA. Discutez avec les responsables et le personnel du Programme des sujets pertinents par rapport aux objectifs organisationnels ou au plan stratégique pour vous assurer que le travail du CLA est utile et en adéquation avec le Programme.

Voici un exemple d'ordre du jour pour la première réunion :

Accueil et présentations

Les animateurs doivent se présenter et proposer une activité pour briser la glace afin que les athlètes apprennent à mieux se connaître. Voici quelques exemples :

1. Demandez aux athlètes de s'interviewer mutuellement et de présenter leur mentor au groupe.
2. Demandez à chaque membre de révéler quelque chose d'intéressant sur lui-même. Les autres peuvent ensuite être interrogés sur qui a dit quoi.

Objectif du Conseil de Leadership des Athlètes ?

Présentez globalement aux athlètes un Conseil de Leadership des Athlètes et son objectif. Faites-leur savoir qu'ils sont très utiles à Special Olympics et que nous voulons avoir leur avis. Décrivez la finalité du CLA en tant que lieu où ils peuvent faire part de leurs opinions et de leurs idées afin de pouvoir participer à la prise de décisions importantes qui les concernent, eux et leur Programme Special Olympics.

Où en sommes-nous actuellement ? Où allons-nous ?

Dans cette partie de la réunion, vous voulez amener les athlètes à interagir et à discuter de leurs plans pour l'année.

- Demandez aux athlètes d'écrire leurs activités, comités et rôles actuels, et les formations en Leadership des Athlètes qu'ils ont eu à suivre.
- Demandez aux athlètes de créer une liste de responsabilités pour le CLA. Par exemple : siéger à des comités, entraîneur adjoint ou officiel, Ambassadeur de la santé, emplois bénévoles spéciaux, planification des Jeux et des événements, formation Global Messenger ou tout(e) autre activité ou projet dans lesquels ils aimeraient être impliqués.
- Après avoir créé une liste, demandez-leur de classer les éléments du plus important au moins important. Partagez ces idées avec le groupe et fixez-vous des objectifs réalistes.

Planifier la prochaine réunion

Demandez aux athlètes de trouver des moyens d'impliquer davantage d'athlètes et fixez une date et une heure pour la prochaine réunion. Déterminez une liste de sujets dont ils veulent discuter lors de la prochaine réunion.

Que doit-il se passer lors des réunions régulières du Conseil de leadership des athlètes ?

La structure du Conseil de Leadership des Athlètes est très simple. C'est un lieu où les athlètes peuvent se réunir, exprimer leurs opinions et leurs idées et planifier des activités de leadership avec les responsables du Programme. La manière de procéder dépend des athlètes, de l'animateur et des besoins du Programme Special Olympics. Un grand nombre de ces décisions seront prises en cours de route et, par conséquent, aucune réunion n'est tenue de refléter les objectifs du conseil. Voici quelques idées que vous souhaiterez peut-être intégrer à vos réunions du Conseil de Leadership des Athlètes. **Rapports/Actualités des membres** : Les rapports des athlètes doivent être inclus afin qu'ils puissent apporter des informations aux athlètes et recueillir leurs commentaires.

- **Actualités sur le Programme Special Olympics** : le personnel du Programme fournit aux membres des informations et des nouvelles sur les objectifs futurs du Programme.
- **Développement du Leadership** : Formation en Leadership des Athlètes du Programme de Leadership & compétences : Compétences en Leadership, Rôles de Special Olympics, Développement Personnel et Professionnel.
- **Jeux et Compétitions au Niveau Régional/National** : il est important d'inclure les athlètes leaders dans la planification, la mise en place et l'évaluation des compétitions. Ils peuvent servir de coordonnateurs d'événements et faire partie des comités d'organisation des Jeux, organiser une station Fit 5/Santé et condition physique, aider à différentes activités lors des Jeux ou participer à des activités de remerciement des sponsors.
- **Activités bénévoles** : chaque athlète peut se porter volontaire pour soutenir Special Olympics. Les membres peuvent échanger et discuter des moyens de s'impliquer davantage en tant que bénévoles. Ces athlètes peuvent contribuer à divers projets en tant que groupe.
- **Élire les Rôles/Dirigeants** : il est recommandé d'élire un président, un vice-président ou d'autres rôles de leadership. L'objectif du Conseil est qu'ils soient autonomes et guidés par des athlètes leaders.

Le Programme peut-il soumettre des questions à la discussion et à l'avis des athlètes ?

Oui. L'objectif principal du Conseil de Leadership des Athlètes est de débattre de leurs idées et opinions. S'il y a des décisions qui doivent être prises par le Programme, ils doivent présenter le problème à la prochaine réunion du Conseil pour avoir les avis de chacun.

Les athlètes peuvent-ils porter des questions à l'attention du Programme ?

Oui. Si le Conseil de Leadership des Athlètes rencontre un problème sur lequel les membres sont d'accord et qui implique un changement de politique ou de pratique, il peut envoyer ses recommandations concernant une révision de la politique et demander une réponse du Programme.

L'objectif du CLA est de mettre en place un cadre où les athlètes, les bénévoles et les membres du personnel travaillent ensemble en tant que partenaires pour soutenir Special Olympics. Le dialogue qui s'instaure lorsque ces recommandations sont faites est le signe d'un Programme solide.

Quel suivi est nécessaire ?

Des rapports réguliers doivent être faits sur toutes les réunions du CLA. Des copies de ces rapports doivent être conservées dans un dossier pour référence ultérieure. À la fin de chaque année et certainement avant toute planification stratégique, ces rapports doivent être examinés pour permettre d'évaluer les progrès à cette date et de fixer des objectifs pour le développement immédiat et à long terme du Programme.